



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## LES ATTENDUS LOCAUX

### NOTE DE CADRAGE

Session 2020

## 1. Objet de la note de cadrage

La présente note vise à apporter des conseils et bonnes pratiques en vue de la rédaction d'éventuels attendus locaux, pour les établissements qui souhaitent compléter les attendus nationaux de leurs formations ou qui n'en disposent pas.

Elle contient des recommandations de nature à assurer une meilleure information aux candidats et à leurs familles, une plus grande transparence et une compréhension optimale des enjeux des formations par les futurs étudiants. Elle est accompagnée d'une annexe avec des exemples.

Son but est pédagogique et s'inscrit dans une logique de co-construction et d'amélioration en continu de la plateforme nationale de préinscription Parcoursup avec les établissements et les usagers. Elle a ainsi été élaborée après un examen des attendus locaux actuels de l'ensemble des formations présentes en 2019 sur la plateforme Parcoursup et à la suite d'échanges avec les usagers et les représentants des établissements.

## 2. Définition générale

Il est rappelé, en premier lieu, que les attendus locaux ont vocation à présenter les attentes en termes de compétences et connaissances et les exigences spécifiques des formations ou à compléter, le cas échéant, en les précisant ou en les enrichissant, les attendus nationaux préalablement fixés.

## 3. Attendus locaux et attendus nationaux

**La publication d'attendus locaux sur la plateforme Parcoursup n'a aucun caractère obligatoire** quand des attendus nationaux existent et doit donc être utilisée uniquement lorsqu'elle apporte un vrai complément d'informations aux candidats dans la perspective de la saisie de leurs vœux.

Les attendus locaux n'ont en tout cas pas vocation à répéter ou, à l'inverse, à remplacer les attendus nationaux.

Dans le doute, les établissements sont invités à prendre à nouveau connaissance des attendus nationaux en vigueur. Ils sont d'ores et déjà consultables en ligne sur le site parcoursup et ne connaîtront pas de changements en 2020.

## 4. Attendus locaux et présentation de la formation

Les attendus locaux n'ont pas non plus vocation à détailler le programme, les débouchés, les particularités ou encore les objectifs des formations. Ils ne sont pas davantage le cadre d'un développement sur les statistiques de réussite ou d'échec des candidats au sein de celles-ci.



## 5. Attendus locaux et critères généraux d'examen des voeux

Les attendus locaux n'ont pas, enfin, à se substituer aux critères généraux d'examen des voeux (CGEV) dont ils doivent demeurer le simple cadre. Les attendus locaux ont donc une visée générale qu'il convient de préserver (cf. exemple en annexe).

## 6. Eléments à proscrire

Sont à proscrire :

- tout attendu rentrant en opposition avec un ou plusieurs attendus nationaux, si des attendus nationaux existent pour la formation ;
- tout attendu induisant une forme de discrimination proscrite par la loi : il est rappelé que, à l'exception des cas prévus par la législation, la loi interdit les distinctions fondées sur des critères tels que l'origine géographique, le nom de famille, l'âge, le sexe, le handicap, l'état de santé, la situation de famille, l'orientation sexuelle, etc...

Des informations sur la définition des critères et situations de discrimination sont consultables sur le site du [Défenseur des droits](#).

- tout attendu induisant une dévaluation ou une pénalisation liée au parcours scolaire du candidat (année de césure, redoublement, interruption de scolarité...) ;
- tout attendu sans lien avec la finalité et les caractéristiques de la formation.

## 7. Eléments à éviter

Sont à éviter, car impropres pour les raisons exposées ci-dessus :

- tout élément relatif à la procédure d'examen des dossiers et, plus généralement, tout élément dont la précision s'éloignerait de la visée générale des attendus locaux, et qui relèvent davantage du cadre réservé aux critères généraux d'examen des voeux ;
- tout élément ne relevant pas de ce qu'il est communément permis de nommer « attendu », tels que des éléments de présentation, avantages ou particularités de la formation, perspectives ou objectifs de la formation, compétences visées à la fin de la formation, statistiques de réussite ou d'échec des étudiants, digressions diverses....

L'annexe à la présente note donne quelques illustrations.

## 8. Recommandations

*A contrario*, il est recommandé que les attendus locaux soient lisibles, compréhensibles, clairs, inclusifs et exprimés aussi succinctement que possible, afin d'être parfaitement accessibles aux

candidats et à leurs familles. Ils peuvent, par exemple, exprimer une ou plusieurs attentes ou exigences :

- de qualification, de compétence ou de connaissance dans un ou plusieurs domaines ou activités, liés à la formation ;
- d'intérêt ou de curiosité pour un ou plusieurs domaines ou activités, liés à la formation ;
- d'engagement, de discipline ou de motivation ;
- de profil académique ;
- de savoir-faire ou de savoir-être généraux.

## 9. Remarque sur la disparition des séries générales

Il est rappelé, enfin, la disparition, dans le cadre de la réforme du lycée général et du baccalauréat, des trois séries générales de baccalauréat ES, L et S. **Il conviendra donc de veiller à ce que des références à ces séries n'apparaissent plus, pour la procédure Parcoursup 2021, dans les attendus locaux, de sorte à ne pas déstabiliser les futurs candidats.**

Pour favoriser la continuité entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur, la plateforme nationale de préinscription Parcoursup vise à favoriser la démarche d'orientation éclairée et progressive en donnant au lycéen de terminale la mesure des connaissances et compétences attendues pour réussir dans chaque formation d'enseignement supérieur proposée. Elle promeut la construction progressive de parcours choisis au lycée, la diversité des parcours scolaires, le décloisonnement des disciplines et l'égale valeur des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement.

**Les établissements sont invités, dès maintenant, à préférer, autant que faire se peut, des références à des connaissances ou à des compétences, afin d'éclairer au mieux les élèves de 1<sup>re</sup> qui consultent déjà la plate-forme Parcoursup.**

Il est rappelé que dans l'esprit de la [charte signée le 17 janvier 2019 pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens](#), les attendus ne sont pas destinés à exiger un enseignement de spécialité ou un parcours scolaire pour pouvoir entrer dans une formation d'enseignement supérieur, ni à limiter des choix ou créer de véritables conditions d'entrée dans une formation de l'enseignement supérieur. En revanche, ils éclairent le lycéen quant aux éléments qui favorisent sa réussite dans la formation qu'il vise et l'accompagnent dans la construction d'un parcours cohérent au regard de son projet personnel et professionnel. À ce titre, ils peuvent énoncer un certain nombre d'enseignements qui, s'ils ont été suivis par le lycéen au cours de son parcours scolaire, favoriseront sa réussite dans la formation choisie.

**Les références aux séries ne sauraient donc être remplacées par des combinaisons de spécialités visant à limiter des choix ou à créer de véritables conditions d'entrée dans une formation de l'enseignement supérieur.**



## Annexe – Bonnes pratiques

	A éviter...	A préférer...
<i>Confusion avec les CGEV</i>	« Un moyenne minimale de 12/20 est attendue en mathématiques à tous les trimestres de 1 <sup>re</sup> et T <sup>ale</sup> . » ; « Une production personnelle sous format A4 est exigée. »	« Un niveau correct et régulier en mathématiques est attendu. » ; Ø
<i>Impropriété</i>	« L'internat n'a que 20 places. » ; « La formation se déroule en 3 ans. La troisième année peut se faire à l'étranger. » ; « Le lycée se trouve à 20 minutes de la gare. » ; « L'objectif de la formation est de faire acquérir aux étudiants des compétences solides en gestion d'entreprise. » ; « Nos statistiques de réussite sont excellentes. » ; « Nous proposons une pédagogie innovante depuis 1974. »	Ø